



FR	<p>Si le produit est revendu hors du premier pays de destination, il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que le revendeur fournisse le mode d'emploi, les instructions pour l'entretien et pour les examens périodiques dans la langue du pays d'utilisation du produit. Ces documents pourront vous être fournis sur demande en contactant le fabricant.</p>
-----------	--

1- Présentation produit.....	6
2- Caractéristique des différents supports	7
3- Notice de montage.....	8
4- Mise en service	13
5- Fiche d'identification	16
6- Fiche de documentation après installation et examen périodique	17

Généralités :

Cette notice est destinée aux utilisateurs et aux installateurs de l'ancrage FLEEX-A-PLUS.

Elle doit être lue et comprise par chaque personne avant l'utilisation et /ou le montage du produit. En cas de doute, de problème de compréhension, ou si un problème survient et que son sujet n'était pas traité dans ce document, renseignez-vous auprès du représentant L'Echelle Européenne ou directement auprès du service technique de L'Echelle Européenne.

Cette notice doit être toujours disponible et accessible par l'utilisateur. Toute activité en hauteur est dangereuse et peut provoquer des accidents, des blessures graves ou mortelles. La pratique, ainsi que l'apprentissage des techniques d'utilisation du matériel approprié sont sous votre responsabilité.

Avant utilisation, vous devez donc lire et comprendre toutes les informations contenues dans ce document. Le non-respect d'un seul de ces avertissements peut être la cause de blessures graves ou mortelles.

Pour utiliser le dispositif d'ancrage en toute sécurité l'utilisateur doit être formé et compétent, doit être en bonne santé physique et ne pas être sous l'emprise d'alcool ou drogues.

L'usage du dispositif d'ancrage FLEEX-A-PLUS est formellement interdit si le produit est mal installé ou endommagé. Il ne doit pas être utilisé au-delà de ses limites ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu.

Toute modification de l'équipement ou toute adjonction à l'équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit de L'Echelle Européenne, et toute réparation doit être effectuée conformément aux modes opératoires de L'Echelle Européenne.

Avant toute utilisation de l'ancrage, un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant le travail. Il convient bien entendu d'envisager avant et pendant l'utilisation que ce sauvetage éventuel soit assuré de manière efficace et en toute sécurité.

Prescription d'utilisation :

Ce produit est réservé exclusivement à l'usage d'ancrage d'équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur de personnes et non pour un équipement de levage.

Le dispositif d'ancrage FLEEX-A-PLUS est prévu pour être utilisé sur une structure horizontale axiale et radiale à l'anneau. Sur le support, un effort de 6 kN est généré en cas de chute.

Les utilisateurs devront être équipés d'un harnais antichute conforme à la norme EN 361, seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt de chute, associé à un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur lui lors de l'arrêt d'une chute à une valeur maximale de 6kN

Le dispositif d'ancrage FLEEX-A-PLUS peut être utilisé avec les liaisons suivantes avec un connecteur conforme à la norme EN 362 :

- Antichute à rappel automatique EN360 conformément à la notice d'utilisation du fabricant
- Absorbeur d'énergie EN355 conformément à la notice d'utilisation du fabricant

Avertissement : pour les systèmes d'arrêt des chutes, il est essentiel pour la sécurité que le dispositif ou le point d'ancrage soit toujours correctement positionné et que le travail soit effectué de manière à réduire au minimum le risque de chutes et la hauteur de chute. Lorsqu'il est essentiel que le dispositif ou le point d'ancrage soit placé au-dessus de la position de l'utilisateur.

Avertissement dans un système d'arrêt des chutes, il est essentiel, pour des raisons de sécurité, de vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail avant chaque utilisation possible, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol, ni présence d'autre obstacle sur la trajectoire de la chute.

DURÉE DE VIE / MISE AU REBUT

Pour les produits L'Echelle Européenne la durée de vie n'est pas limitée.

ATTENTION, un événement exceptionnel peut vous conduire à rebuter un produit après une seule utilisation (type et intensité d'utilisation, environnement d'utilisation : milieux agressifs, milieu marin, arêtes coupantes, températures extrêmes, produits chimiques, etc.).

Un produit doit être rebuté quand :

- Il a subi une chute importante (ou effort).
- Le résultat des vérifications du produit n'est pas satisfaisant. Vous avez un doute sur sa fiabilité.
- Vous ne connaissez pas son historique complet d'utilisation.
- Quand son usage est obsolète (évolution législative, normative, technique ou incompatibilité avec d'autres équipements, etc.).
- Marquage illisible

Détruisez ces produits pour éviter une future utilisation.

IMPORTANT – PRÉVENTION : Avant toute utilisation

Examinez visuellement le bon état du point d'ancrage :

- Parfait état de la capsule en plastique.
- Pas de déformation permanente de l'anneau d'ancrage et du potelet
- Pas de signes de corrosion susceptible d'affecter la capacité fonctionnelle du produit.
- Bon état de la fixation.

Le dispositif d'ancrage porte un marquage indiquant la date de la prochaine ou dernière inspection, vérifiez là.

Ce dispositif ne doit pas être utilisé et doit être immédiatement signalé :

- 1) si sa sécurité est mise en doute ; ou
- 2) si il a été utilisé pour arrêter une chute

Il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation suite au remplacement des pièces nécessaires.

Assurez-vous également que les EPI que vous utilisez en complément du dispositif d'ancrage ne soient pas endommagées pour ne pas affecter par la fonction de sécurité de l'ensemble du système.

INSTRUCTIONS POUR LE NETTOYAGE, L'ENTRETIEN, LA RÉVISION ET LA RÉPARATION

Un produit souillé doit être lavé et rincé à l'eau claire, puis séché. Il ne doit pas être mis en contact avec des matières corrosives ou agressives, ni stocké à des températures extrêmes. Tous produits chimiques, solvants peuvent altérer la résistance du dispositif d'ancrage. Si le dispositif d'ancrage risque d'être en

27/11/2019	NOT - C72
Réf / Code	FLEEX-A-PLUS A0012300
version	1
page	4/17

contact avec ces produits, merci de nous indiquer le nom exact des composants chimiques et nous vous répondrons après une étude appropriée.

Il est connu que du matériel en utilisation se dégrade progressivement et il est donc difficile de donner une durée de vie précise au produit sans connaître l'intensité et la fréquence d'utilisation. De même, une situation exceptionnelle peut limiter la durée de vie à une seule utilisation. Certains milieux accélèrent le vieillissement du produit (sel, sable, neige, environnement chimique ...) (liste non exhaustive).

L'Echelle Européenne garantit ce produit contre tout défaut de matière ou de fabrication. Sont exclus de la garantie : l'usure normale, l'oxydation, les modifications ou réparations, le mauvais stockage, le mauvais entretien, les dommages dus aux accidents, aux négligences, aux utilisations pour lesquelles ce produit n'est pas destiné.

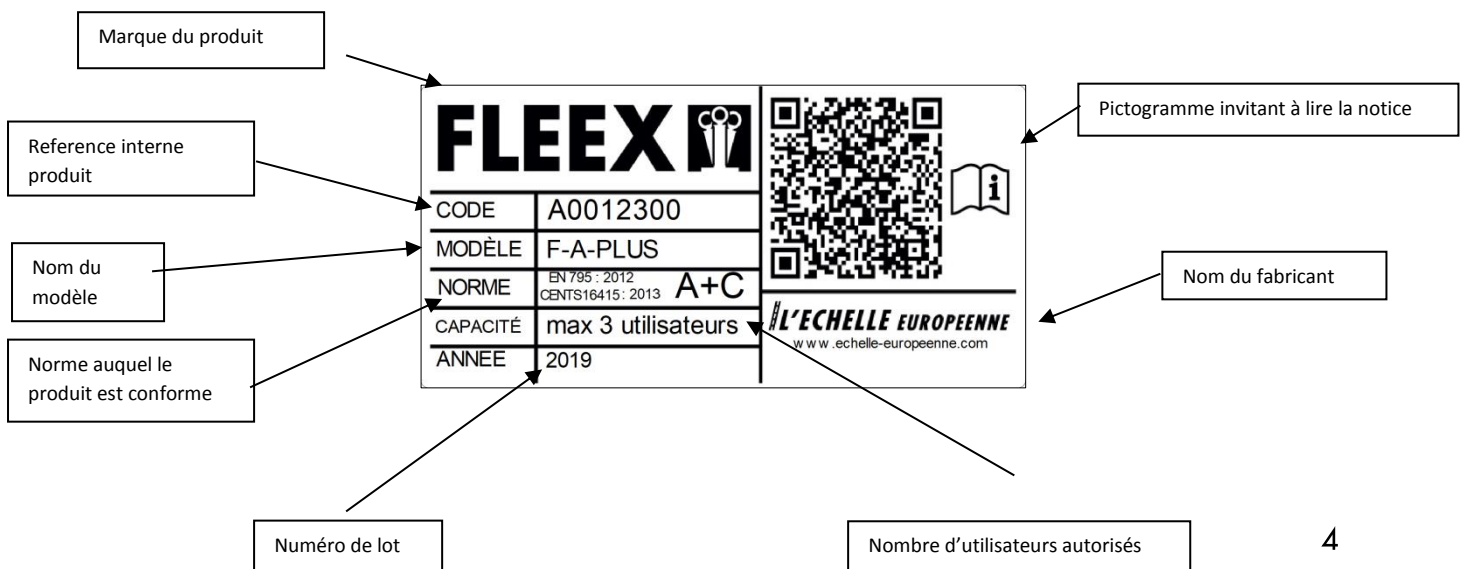
Il est recommandé de vérifier l'état du dispositif d'ancrage FLEEX-A-PLUS au moins une fois par an par une personne habilitée et compétente dans le respect strict des modes opératoires de L'Echelle Européenne. Ces examens périodiques et réguliers sont nécessaires car la sécurité de l'utilisateur est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement. Il faut vérifier le bon état général, l'état des fixations, le couple de serrage, la bonne lisibilité du marquage. Le contrôle et les résultats doivent être consignés par écrit dans un carnet de maintenance par l'intermédiaire de la fiche d'identification et de vérification.

Toute réparation sur le dispositif d'ancrage FLEEX-A-PLUS est interdite. En cas de doute sur l'état du produit, remplacer le par une pièce d'origine L'Echelle Européenne.

CONFORMITE ET MARQUAGE

Le dispositif d'ancrage FLEEX-A-PLUS est conforme aux exigences pertinentes de la norme EN 795 :2012 et de la spécification technique TS 16415 :2013 pour une utilisation par 3 personnes.

Il comprend les marquages conformes à la norme EN 365 suivants :



27/11/2019	NOT - C72
Réf / Code	FLEEX-A-PLUS A0012300
version	1
page	6/17

1- Présentation produit

Nom produit : FLEEX-A-PLUS

Description :

- ✓ Point d'ancrage singulier
- ✓ Peut être utilisé pour un départ de ligne de vie FLEEX
- ✓ Peut être utilisé comme point intermédiaire de ligne de vie FLEEX
- ✓ 3 utilisateurs maxi

1-1 Plan et entraxes

3	Étiquette d'identification	A00099C2					1
2	Ancrage court - VM16						1
1	Platine FLEEX-F-P401	A0012191					1
Rep.	Désignation	Référence DINALTO	LONGUEUR	ANGLE1	ANGLE2	qte	

A	Céation	15/10/2019	S. CHAMPAUDAS	APPROBATEUR
REV.	DESCRIPTION	DATE	DESSINATEUR	
 FLEEX-A-PLUS Ancrage singulier - départ LDV				
Masse: 1.0 kg		Référence Catalogue: A0012300		

2- Caractéristique des différents supports

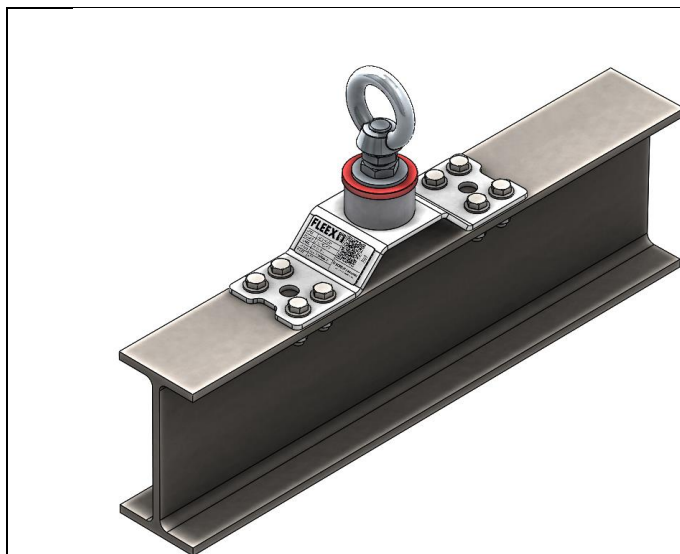
2.1 Béton

**Classe de résistance mini :**

C20/25

Profondeur de perçage : 90 mm**Mode de fixation :** 2 x Goujons
béton M12**Positionnement :** 120 mm minimum
du bord

2.2 Acier

**Type de profilé :** IPN, IPE, UPN , HE
ayant une largeur supérieure à 64 mm**Epaisseur mini :** 6mm**Mode de fixation :** 8 x boulons M8**Positionnement :** Largeur de profilé
64 mm mini

3- Notice de montage

3.1 Installation sur support béton

Matériel nécessaire



1 - Perceuse ($\varnothing 12$)

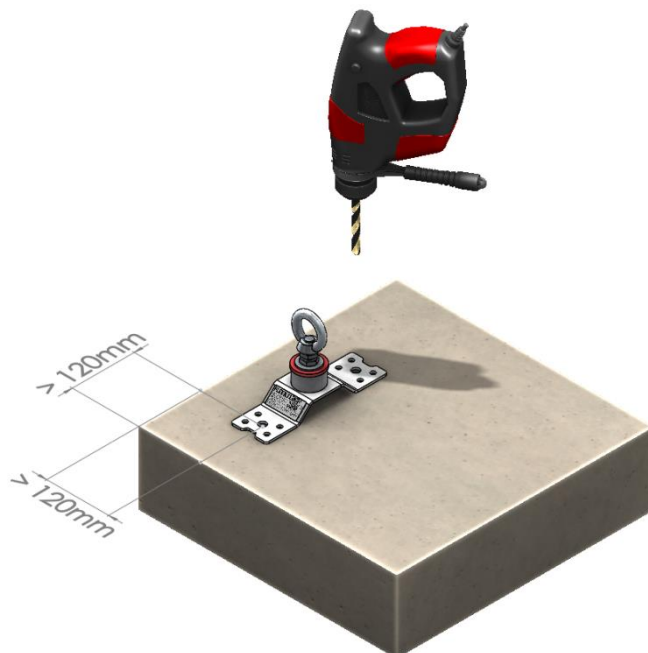
2 - Soufflette

3 - Marteau

4 - Brosse

5 - Clé dynamométrique

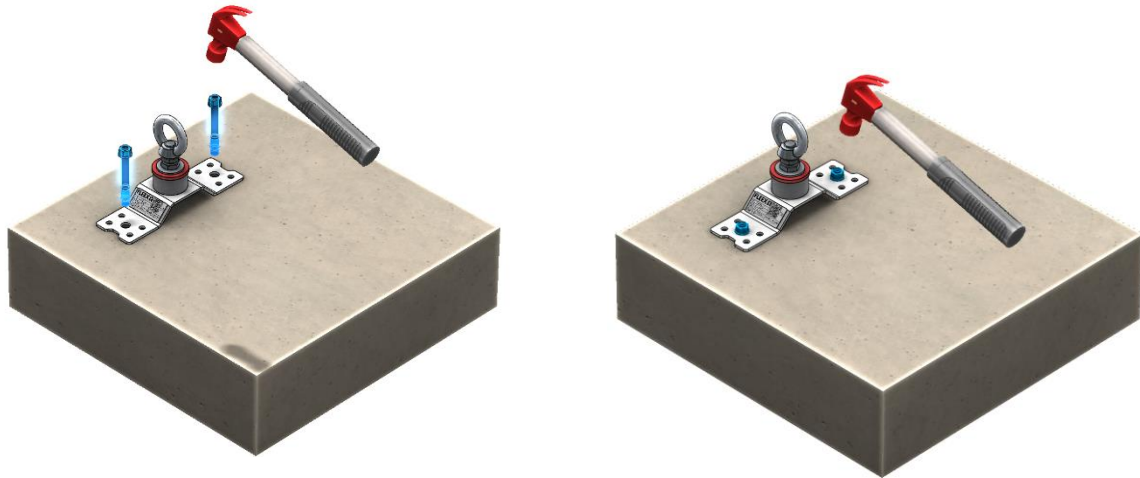
3.1.1 : Positionner le FLEEX-A-PLUS sur votre support, repérer les trous et percer le béton ($\varnothing 12$)



3.1.2 : Nettoyer les trous à l'aide d'une soufflette et d'une brosse

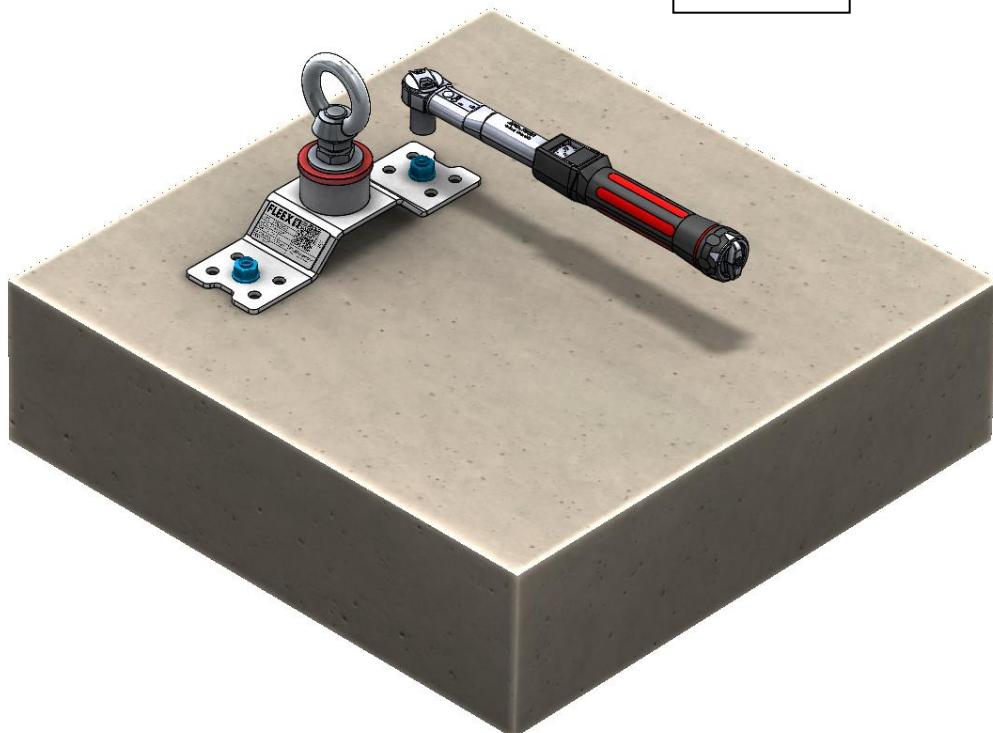


3.1.3 : Insérer et frapper les goujons dans les trous à l'aide du marteau.



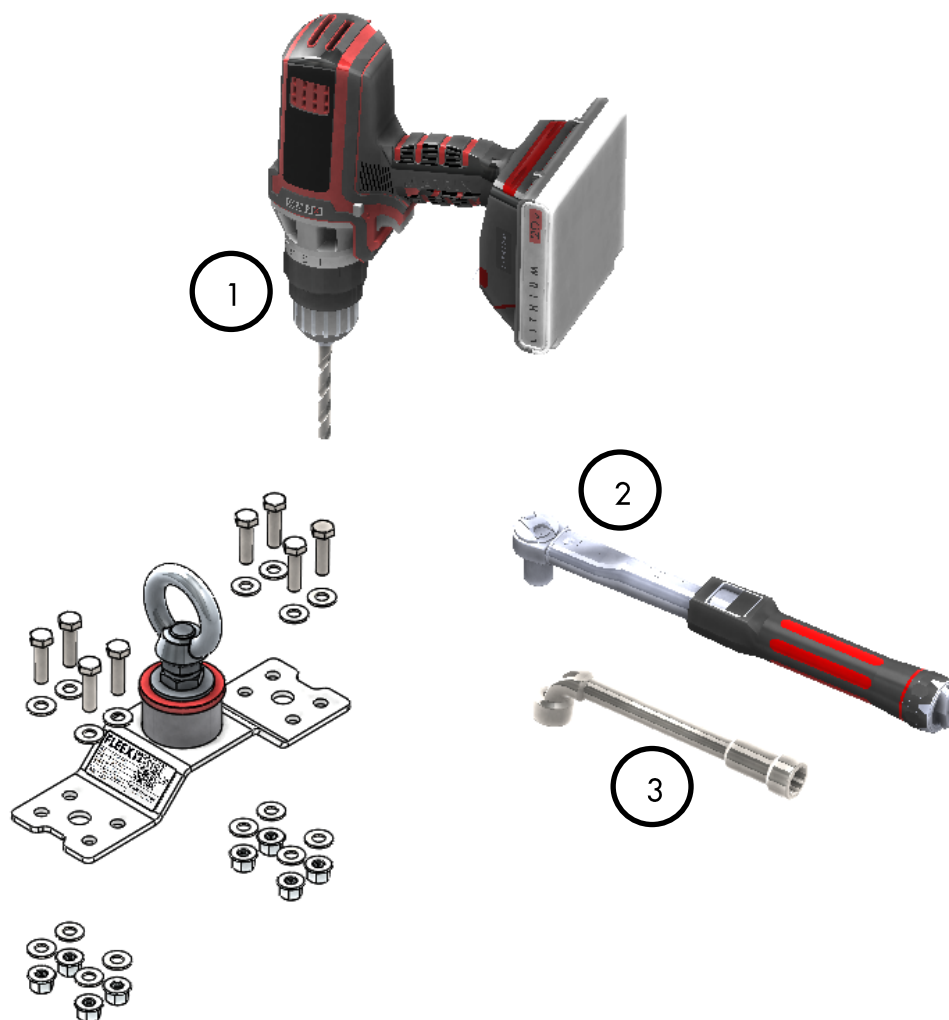
3.1.4 : Placer les rondelles, visser et serrer jusqu'à atteindre le couple de serrage de 70 N.m

70 N.m



3.2 Installation sur support acier

Matériel nécessaire

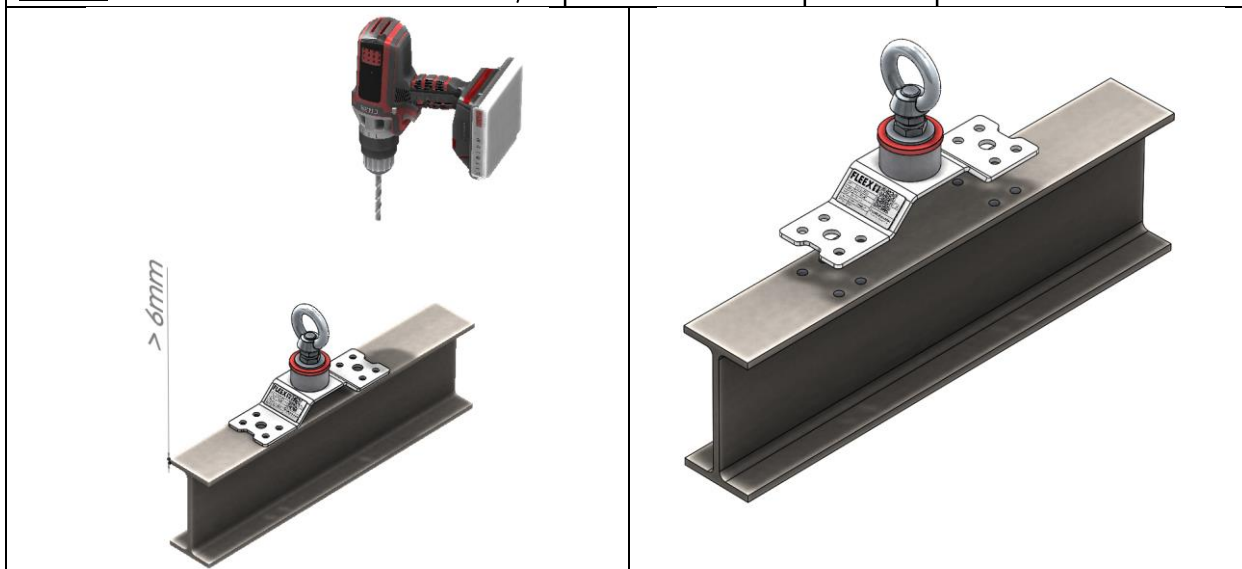


1- Visseuse ($\varnothing 9$)

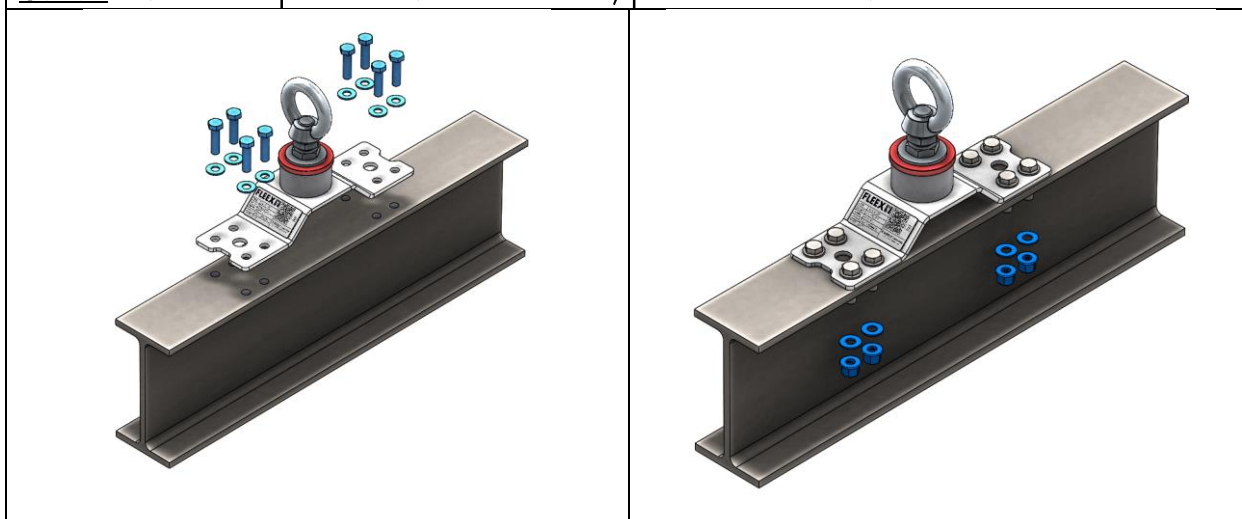
2- Clé dynamométrique

3- Clé à pipe

3.2.1 : Positionner le FLEEX-A-PLUS, repérer les trous et percer le profilé

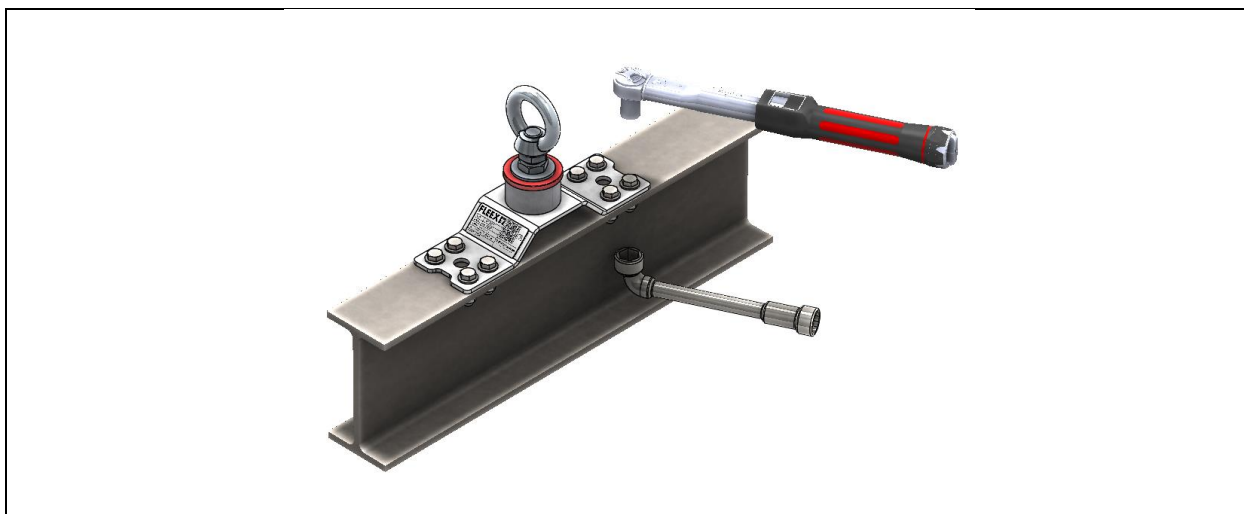


3.2.2 : Mettre en place les vis + rondelles, puis assembler avec les écrous + rondelles



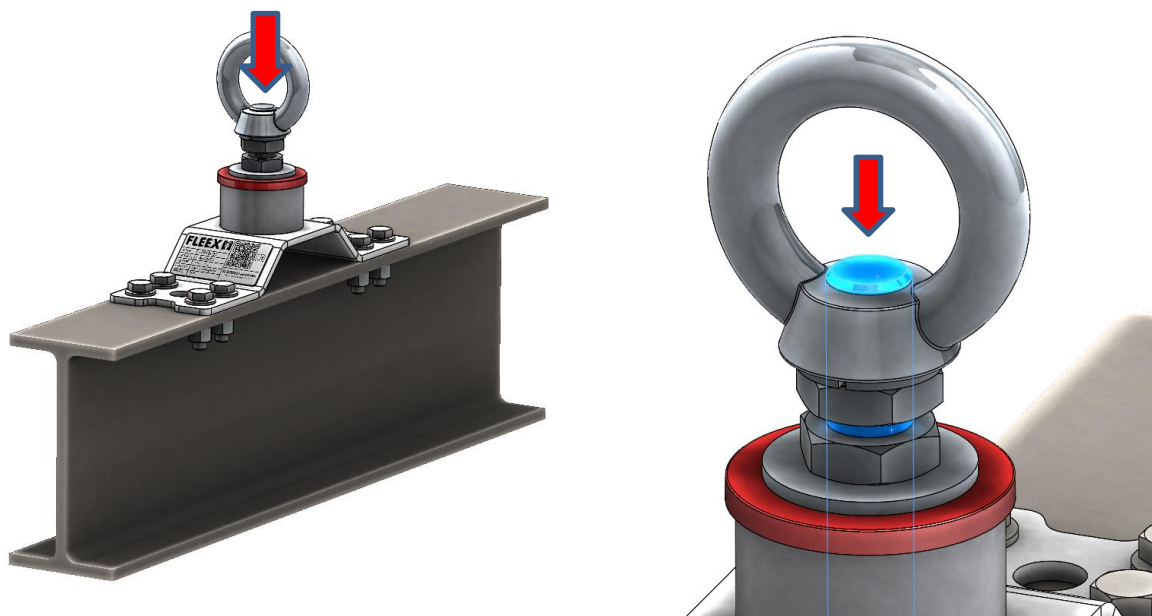
3.2.3 : Visser et serrer jusqu'à atteindre le couple de serrage de 23 N.m

23 N.m

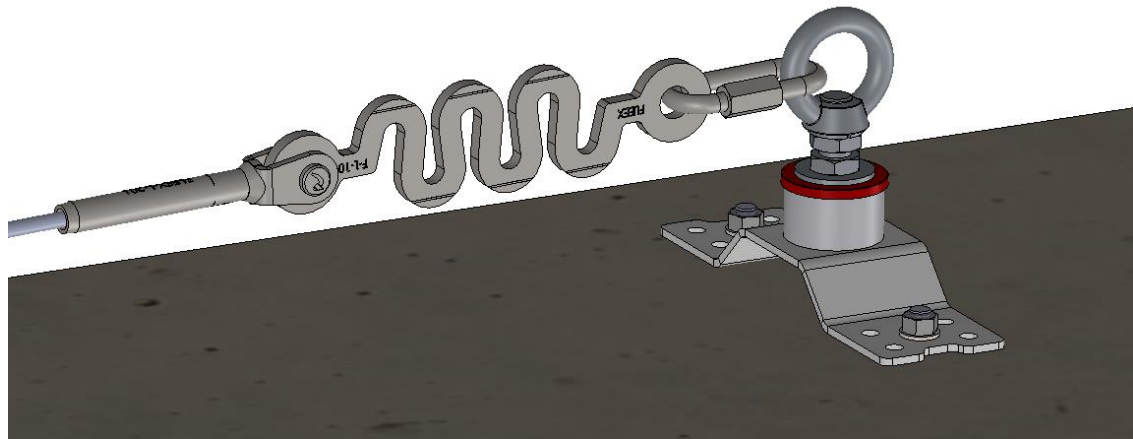


4- Mise en service

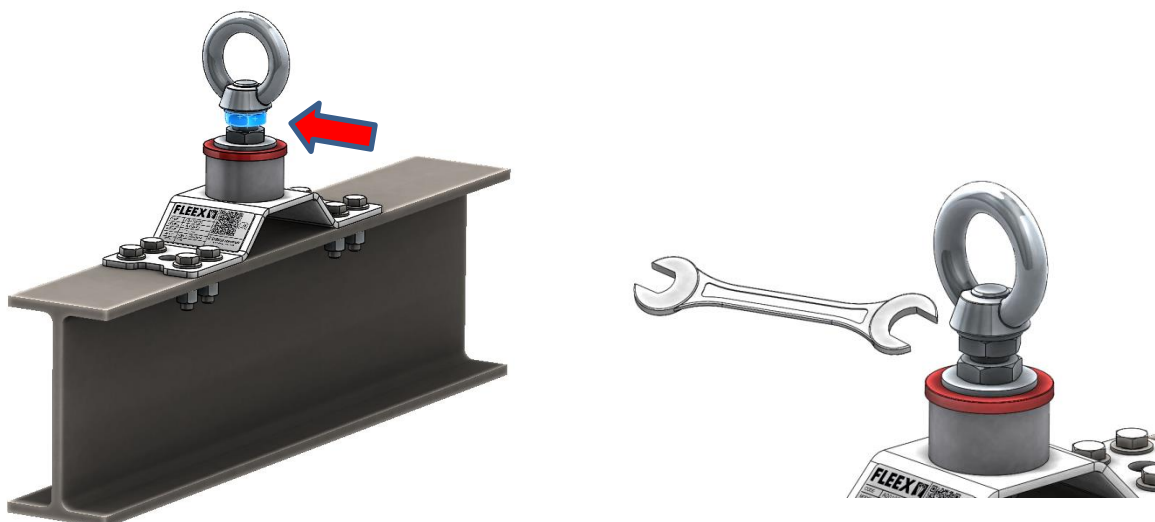
4.1 : Positionner l'anneau de façon à ce que la vis soit à fleur de l'anneau



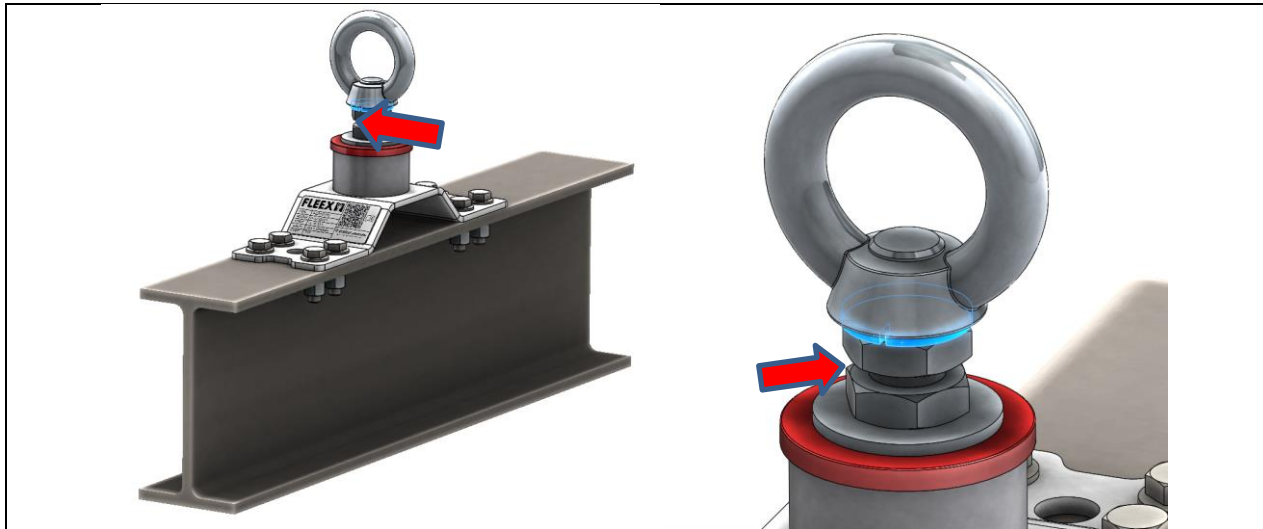
4.2 : Dans le cadre d'une utilisation en ligne de vie, orienter l'anneau dans l'axe du câble de la ligne de vie.



4.3 : Serrer l'écrou situé en dessous de l'anneau pour verrouiller l'ancrage.













4.4 : Contrôler visuellement le bon écrasement de la rondelle Grower.





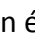


4.5 : L'ancrage est en service



5- Fiche d'identification

Identification du dispositif d'ancrage					
Fabricant / fournisseur	L'Echelle Européenne				
Nom du produit / référence	FLEEX-A-PLUS				
Références normatives	EN 795 :2012 et TS 16415 :2013 type A				
Numéro d'identification					
Date d'achat					
Date de première utilisation					
Identification de l'utilisateur					
NOM		ADRESSE			
Vérification visuelle					
Etat général (fissures, marques, déformation, usure)					
Présence et état des fixations (serrage, corrosion)					
Présence et lisibilité du marquage					
Vérification fonctionnel					
Passage correct des mousquetons					
Anneau d'ancrage non desserré					
Serrage des fixations à 160 N.m					

 : commentaires,  : en bon état ;  à vérifier ;  : à réparer ;  : à rebute

Commentaires			
Conclusion			
Dispositif d'ancrage apte		Dispositif d'ancrage inapte	
Identification et visa contrôleur			
Nom :		Société :	
Date du contrôle		Visa du contrôleur	
Date du prochain contrôle			

5- Fiche de documentation après installation et examen périodique

Plan schématique de l'installation																															
Bâtiment/Structure																															
Adresse :	N° de commande :																														
Remarques :	Type de commande : Forme du toit : Dispositif d'ancrage																														
Client																															
Nom :	Contact :																														
Adresse :	N° de téléphone :																														
Installateur																															
Nom :	Chef installateur :																														
Adresse :	N° de téléphone :																														
Dispositif d'ancrage																															
Fabricant : Identification du modèle/type																															
Composant du bâtiment																															
Composant 1 : par exemple plafond en béton	Épaisseur minimale : par exemple : 250 mm																														
Composant 2 : par exemple poteau en béton	Épaisseur minimale : par exemple : 500 mm																														
Matériau de construction : par exemple béton armé	Qualité : par exemple : C25/30																														
Fixations/Goujons																															
<p><u>Données relatives aux fixations</u></p> <input type="checkbox"/> Données non requises si fixation traversante Situation réelle :	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 30%;">Diamètre du trou foré : _____ mm</td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> </tr> <tr> <td>Profondeur du trou foré : _____ mm</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Couple : _____ Nm</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Type: _____ Matériel : _____ Distance min. du bord (c) : _____ Espacement axial min. (s) : _____ Épaisseur min. du composant : _____ Résistance à la traction admissible : _____ Force de rupture admissible: _____</p> <p>Remarques : _____</p> <p>Méthode de forage : <input type="checkbox"/> Marteau <input type="checkbox"/> Rotatif <input type="checkbox"/> Clé dynamométrique</p> <p>Dispositif d'essai : <input type="checkbox"/> Nettoyage du trou foré <input type="checkbox"/> Dispositif d'essai des fixations</p> <p style="text-align: right;">Choc Système <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Humide <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>	Diamètre du trou foré : _____ mm										Profondeur du trou foré : _____ mm										Couple : _____ Nm									
Diamètre du trou foré : _____ mm																															
Profondeur du trou foré : _____ mm																															
Couple : _____ Nm																															
LISTE DE CONTRÔLE :	Plan au sol du toit																														
<input type="checkbox"/> Substrat sauf exception (aucun doute sur la capacité) <input type="checkbox"/> Installation conforme aux instructions du fabricant <input type="checkbox"/> Fixations recommandées utilisées <input type="checkbox"/> Toutes les fixations photographiées avec numéro d'identification <input type="checkbox"/> Fixations visibles <input type="checkbox"/> Plan d'installation apposé sur le site → <input type="checkbox"/> Immobilisation des vis par technique de fixation traversante <input type="checkbox"/> Informations complémentaires																															
Force d'arrachement (kN), couple requis (Nm) ?																															
Point d'ancrage 1 _____	Point d'ancrage 5 _____	Point d'ancrage 9 _____	Point d'ancrage 13 _____																												
Point d'ancrage 2 _____	Point d'ancrage 6 _____	Point d'ancrage 10 _____																													
Point d'ancrage 3 _____	Point d'ancrage 7 _____	Point d'ancrage 11 _____																													
Point d'ancrage 4 _____	Point d'ancrage 8 _____	Point d'ancrage 12 _____																													
Fixations supplémentaires : _____																															
Remarques du chef installateur : _____																															
Date : _____	Signature: _____																														